

Groupe de travail du 31 août

Ca y est ! Nous l'avons obtenu : un groupe de travail a eu lieu avant la rentrée ! Il s'ajoute à la CAPD du 14 septembre qui permettra d'officialiser les échanges et de valider les affectations de l'été.

Le GT en bref :

- le mouvement a permis de **nommer tout le monde avant le 17 juillet** (109 affectations d'office) mais par contre, certains ont été nommés sur des postes de TR provisoire et la réalité de leur poste (ex : mi-temps sur une classe à l'année, remplaçant le reste de la semaine, etc...) n'a été connue que tardivement voire a changé entre juillet et août. Ceci s'explique entre autre par l'arrivée d'un contingent supplémentaire de 30 PES décidée ministériellement très tardivement.

- le **système d'affectations des TRS reste très insatisfaisant** car pouvant varier considérablement d'une circonscription à l'autre. Le PAS continue de le dénoncer.

- **révisions d'affectation** : 59 demandes ont été faites, 44 refusées, 11 acceptées et pour les 11 autres, l'administration cherchait désespérément une solution non trouvée au 31 août.

- les inéats accordés n'ont pas permis au département de récupérer suffisamment de ressources et **nous commençons avec juste assez d'enseignants pour un début d'année, alors qu'on sait que nous perdons en moyenne 87 ETP (équivalents temps plein) dans l'année, ce qui signifie qu'on va rapidement manquer de personnel.** Si la rectrice est d'accord, une demande pour des contractuels devrait être faite auprès du ministère. Pour info, nous avons commencé les deux dernières années avec un excédent large à la rentrée et nous avons déjà du recruter 10 puis 15 contractuels.

- Les délégués du PAS ont découvert **une irrégularité dans le mouvement** : une enseignante a été nommée par passe-droit imposé par le ministère à l'administration iséroise. Elle a bénéficié d'une priorité 1 qui lui a permis d'obtenir un poste qu'une autre collègue aurait dû avoir au barème, au titre de femme de sportif de haut niveau... Cette pratique, qualifiée par l'administration elle-même d'exceptionnelle (NDLR : encore heureux !), est intolérable et nous l'avons dénoncée haut et fort. A quand des points supplémentaires pour la femme d'un premier pâtissier de France ou pour l'époux d'une artiste peintre... ?

- Postes à profil

9 postes pour des CP dédoublés ont été créés et attribués. De même, deux postes de référents numériques ont été attribués, il en reste encore un vacant.

brève rédigée par Cécile Duchasténier